



Mai 2022
Volume 20
Numéro 3

Sommaire

- Mot du président.
- Donations.
- Élections.
- Dates à retenir.
- Nous joindre.

L'as-tu lu?

Le journal du SEVM

C'EST REPARTI!

Au niveau national, il y a un an, à cette période l'année, nous venions de terminer une première année sans convention collective et nous allions en assemblée générale afin d'obtenir un vote favorable à un mandat de grève de votre part. Un an plus tard, nous entamons la dernière année de cette courte convention et sommes déjà en action pour la prochaine négociation qui débutera à l'automne prochain. À cet effet, près de 50% de nos membres ont participé à la première consultation faite par le FSE au cours des dernières semaine. Merci pour votre participation très significative!

Au niveau local, difficile de passer sous silence la pénurie de personnel dans nos établissements. Jumelons à cela la crise sanitaire des derniers mois et nous avons les ingrédients parfaits pour mettre en lumière la capacité de certains à diviser pour mieux régner dans le petit royaume que constitue leur école. Les décisions prises dans certains milieux ont laissé des cicatrices qui sont encore vives à l'aube de la prochaine négociation. Force est d'admettre que la détérioration des relations de travail dans nos milieux, c'est ici que ça se passe aussi.

Je vous rappelle qu'il ne vous reste que quelques jours pour remplir vos demandes de congé sans traitement, de congé différé et de mutation. Malgré l'orientation prise par le Centre de services, je vous invite tous à faire votre demande si vous souhaitez obtenir un congé ou une mutation. (voir la section *Dates à retenir* du journal)

Avec l'arrivée prochaine des beaux jours du printemps et l'effervescence de la fin d'année scolaire, nul doute qu'au cours des semaines à venir vos élèves seront aux premières loges pour apprécier tout le dévouement dont vous faites preuve afin qu'ils réussissent le mieux possible.

Au plaisir de vous voir bientôt!

Patrick Thérout, président

VOUS AVEZ DES QUESTIONS? N'HÉSITÉS PAS À NOUS JOINDRE!

Heures d'ouverture :
Téléphone : 450 799-2690

Patrick Thérout, président : poste 224
Manon Lavoie, vice-présidente aux relations de travail : poste 223
Luc Allard, vice-président aux affaires professionnelles : poste 225

Karen Beaudoin, secrétariat et comptabilité: poste 221
Carole Côté, secrétaire (gestion des membres) : poste 222

Visitez notre site Internet au www.sevm.ca et notre page Facebook.

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Télécopieur : 450 799-2695

patrick.theroux@sevm.ca
manon.lavoie@sevm.ca
luc.allard@sevm.ca

info@sevm.ca
carole.cote@sevm.ca

DONATIONS

En raison de la pandémie qui nous frappe depuis plusieurs mois et qui a occasionné un surplus budgétaire, les membres du conseil exécutif ont décidé de transmettre une donation à des organismes de chez nous. Un montant de quinze mille dollars (15 000\$) repartit aux cinq (5) organismes suivants : Le Petit Pont, La Clé sur la porte, La Maison Maskoutaine, La Maison de la famille et La Maison de la famille Valoise.



La Maison de la famille



La Maison de la famille Valoise



La Moisson Maskoutaine



Le Petit Pont



La Clé sur la porte

ÉLECTIONS AU CONSEIL EXÉCUTIF

Nous vous avisons, par la présente qu'il y aura élection au conseil exécutif du Syndicat de l'enseignement Val-Maska (SEVM), lors de l'assemblée générale du 17 mai 2022. Les postes suivants sont à pourvoir :

Le poste de la vice-présidence aux relations du travail, **Trois (3) postes de conseillère ou conseiller.**



Tout membre du SEVM est éligible à l'une ou l'autre de ces fonctions au conseil exécutif. La durée du mandat des membres du conseil exécutif est de trois (3) ans.

La mise en candidature doit être faite sur la formule prévue à cet effet. Vous pouvez vous procurer des exemplaires de cette formule auprès de votre déléguée ou délégué ou sur notre site Internet à <https://sevm.ca/outils-des-membres/formulaires/> en cliquant sur le lien [canevas-nomination CE-yp conseiller](#)

Les formulaires de mise en candidature, dûment remplies, devront parvenir au siège social du Syndicat au nom de la présidence d'élection, monsieur Steve Bélanger ou à l'adresse courriel info@sevm.ca **au plus tard à 16 h, le jeudi 5 mai 2022.** Si vous utilisez l'option de courrier électronique, la feuille de mise en candidature devra être numérisée. Aucune photo ne sera acceptée.

Veillez noter que les détails de la réunion vous seront acheminés prochainement. (présentiel ou virtuel).

Le président d'élection,
Steve Bélanger

DATES À RETENIR

Au plus tard le 30 avril : Les évaluations des précaires doivent être transmis au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

Avant le 1er mai : Date limite de demande de congé sans traitement SRH-059, congé partiel ou pour toute l'année scolaire; date limite de demande de congé sabbatique à traitement différé SRH-043A.

Avant le 1er mai : Date limite de demande de mutation SRH-058A.

Au plus tard le 5 mai : Affichage des listes d'enseignantes et d'enseignants « Effectifs enseignants à temps plein par champ » dans l'école.

Au plus tard le 5 mai : Affichage du tableau des besoins pour l'année scolaire 2022-2023.

Au plus tard le 5 mai : Affichage de la liste des postes « Prévision des besoins en personnel enseignant », par discipline, dans l'école.

Attention! Les enseignants en surplus ont 3 jours ouvrables pour remplir leur demande de retour au poste et à la discipline. SRH-060

Du 5 au 14 mai : Affectation des enseignantes et des enseignants du primaire.

Après le bassin d'affectation et de mutation au 14 juin : Affectation des enseignantes et des enseignants du secondaire.

Au plus tard le 1^{er} juin : Annulation d'un refus d'un poste régulier.
Au plus tard le 1^{er} juin : Publication de la liste de priorité provisoire.
Au plus tard le 23 juin : Publication de la liste de priorité officielle.

PAR VISIOCONFÉRENCE MICROSOFT TEAMS

26 mai 2022 à compter de 16 h :

Bassin d'affectation et de mutation

- Primaire : 16 h
- Adaptation scolaire au primaire : 17 h 30
- Adaptation scolaire au secondaire et secondaire : 18 h
- Commission : 19 h 30

22 juin 2022 à compter de 16 h : Rencontre d'affectation à une ou des écoles pour les spécialistes du primaire.

5 juillet 2022 à compter de 09 h : Séance de simulation octroi des contrats à temps partiel – champs en pénurie.

16 août 2022 à compter de 13 h : Séance d'octroi des contrats à temps partiel.



CLIQUEZ « J'AIME » POUR NOUS SUIVRE SUR FACEBOOK!

Vous aurez accès à plusieurs informations (info tempête, formations, publicités, etc.)



POUR TOUTES QUESTIONS, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel ou par téléphone :

Patrick Théroix, président à l'adresse : patrick.theroux@sevm.ca

- Représentation politique au niveau local et national.
- Application et interprétation des conventions collectives.
- Grievs.
- Négociation.
- Réunions et comités.

Karen Beaudoin, secrétariat et comptabilité

Manon Lavoie, vice-présidente aux relations de travail à l'adresse : manon.lavoie@sevm.ca

- Application et interprétation des conventions collectives.
- Droits parentaux.
- Santé et sécurité au travail.

Luc Allard, vice-président aux affaires professionnelles à l'adresse : luc.allard@sevm.ca

- Dossiers pédagogiques.
- Application et interprétation des conventions collectives.
- Retraite.
- Dossiers EHDA .
- Régime pédagogique.
- Loi sur l'instruction publique.

Carole Côté, secrétariat
(gestion des membres)